



Association Sportive Golf de Montereau La Forteresse

LES LUNDIS DE L'AS RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue et Règles locales.

Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

INSCRIPTION DES JOUEURS : Au plus tard à 14 heures la veille de chaque rencontre, au secrétariat du golf (01 60 96 95 10) ou par internet sur le site du golf ou de l'association.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE : Le Comité est composé par les responsables de l'association. Le Comité se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de l'épreuve.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Tous joueurs licenciés FFGolf pour l'année en cours et titulaires du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition.

L'épreuve a lieu sur le Golf de la Forteresse, 77940 Thoury-Ferrottes.

L'index pris en compte est l'index du joueur le jour de l'épreuve.

COMPORTEMENT DES JOUEURS ET CONSIGNES SUR LE TERRAIN : L'épreuve est non fumeur, étant accessible aux jeunes. L'utilisation de voiturettes est autorisée avec un certificat médical. Le "prêt jouer" est préconisé. Il est demandé aux joueurs de relever la balle lorsqu'il ne peut plus marquer de point.

FORMULE DE JEU : individuelle en Score Maximum sur 18 trous. Coups rendus en fonction de l'index. Carte de score enregistrée sur le logiciel de la FFGOLF pour le calcul de l'index.

DATES ET HEURES DES RENCONTRES : Les dates des rencontres seront affichées à l'accueil, et sur les sites du golf et de l'association sportive

ORGANISATION DES DÉPARTS : L'ordre des départs est calculé par le système d'enregistrement des compétitions de la FFGOLF. Généralement les meilleurs index partent les premiers.

MARQUES DE DÉPARTS

- 1ère série Messieurs : Blanches
- 2ème et 3ème série Messieurs : Jaunes
- 1ère série Dames : Bleues ;
- 2ème et 3ème série Dames : Rouges ;

DROITS DE PARTICIPATION :

- 8 € pour les membres de l'Association Sportive du golf de La Forteresse ;
- 10 € pour les non-membres ;

TEMPS DE JEUX : Le temps de jeu : le temps écoulé entre l'heure de départ et l'heure de dépôt des cartes de score à l'accueil ne pourra excéder 4h45 mn. En cas de dépassement de ce temps le joueur sera disqualifié.

la suite est à déterminer par le comité

REMISE DE PRIX : Le membre AS ayant réalisé le meilleur score net du jour est récompensé.

En cas d'égalité le départage est fait en privilégiant 1 : les jeunes, 2 : les dames, 3 : les messieurs, dans l'ordre inverse des séries (1 : 3ème série, 2 : 2ème série, 3 : 1ère série)

Certains participants qui ne peuvent jouer le matin, jouent l'après midi.

Par conséquent les résultats ne pourront être connus avant le lendemain.

Le joueur gagnant sera informé par mail des modalités de retrait de sa récompense.

FINALE : Les membres de l'AS ayant amélioré d'au moins un point leur index, seront récompensés.

RINGER SCORE : L'ensemble des épreuves servira à établir une "carte idéale" dont les résultats seront publiés sur notre site et proclamés à la coupe du beaujolais.